

# Une technique suisse d'autopsie virtuelle présentée aux Etats-Unis

Par *admin*

Créé le 06/12/2003 - 00:00

## Une technique suisse d'autopsie virtuelle présentée aux Etats-Unis

Vendredi, 05/12/2003 - 23:00 [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

- 
- [Tweeter](#)
- 
- 

0 avis :



[zoom](#)

Des chercheurs suisses ont mis au point une technique d'autopsie virtuelle en utilisant des méthodes de radiologie jusqu'à présent réservées à la recherche médicale, donnant de nouvelles possibilités à la médecine légale, selon des travaux présentés mercredi aux Etats-Unis. Cette méthode non effractive qui combine les techniques d'imagerie à résonance magnétique (IRM) et de tomographie à rayons-X assistée par ordinateur a déjà été utilisée à une centaine de reprises en Suisse, a expliqué un chercheur de l'Institut de médecine légale de l'Université de Berne lors d'un congrès de radiologie organisé à Chicago (nord). La technique appelée Virtopsy "ne détruit pas les preuves qui pourraient être endommagées pendant une autopsie classique" et "peut être utilisée au sein de cultures ou dans des situations où l'autopsie n'est pas tolérée par la religion ou des membres de la famille" de la victime, a expliqué le Dr Michael Thali, qui dirige le projet. La tomographie fournit des informations détaillées sur les traumatismes subis par la victime et l'IRM se concentre sur des zones du corps sélectionnées par le médecin légiste pour obtenir d'avantage d'informations sur certains tissus musculaires ou organes. La spectroscopie par résonance magnétique est utilisée pour établir l'heure de la mort en étudiant les métabolites du cerveau aux premiers stades de la décomposition post-mortem, a encore expliqué le chercheur. Dans les cas où une

arme a été utilisée, l'imagerie en trois dimensions permet d'acquérir les particularités du corps examiné puis de les comparer à la modélisation des effets de plusieurs types d'armes déjà stockés dans l'ordinateur. "Nous disposons désormais d'informations en 3D, non subjectives, qui peuvent aisément être produites devant un tribunal sans avoir recours à des images horribles qui peuvent choquer les gens", a poursuivi le Dr Thali en convenant qu'il faudra "peut-être encore 10 à 15 ans avant que cette méthode soit acceptée".

AFP : <http://fr.news.yahoo.com/031203/202/3j24h.html>

**Noter cet article :**

**Recommander cet article :**

- 
- [Tweeter](#)
- 
  
- **Nombre de consultations :** 133
- **Publié dans :** [Médecine](#)
- **Partager :**
  - [Facebook](#)
  - [Viadeo](#)
  - [Twitter](#)
  - [Wikio](#)

[Médecine](#)

---

**URL source:** <https://www.rtflash.fr/technique-suisse-d-autopsie-virtuelle-presentee-etats-unis/article>